



COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 31 JANVIER 2011

Le président soumet à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de l'AG de janvier 2010 qui est approuvé à l'unanimité.

M. Deleuze passe la parole à M. Bourquelot pour la présentation du rapport d'activités

Rapport d'activités

Depuis notre dernière assemblée générale du 21 janvier 2010 à laquelle assistaient ou étaient représentés 200 personnes, le conseil d'administration s'est réuni quatorze fois, le bureau trois fois. Il y a eu aussi plusieurs réunions des commissions spécialisées.

En février

Le conseil demande à la mairie du 7° de promouvoir la mise en place de jeux d'enfants sur l'esplanade pendant la période transitoire et la mise en place de ralentisseurs à l'entrée du parking de voitures pour éviter des accidents. A ce jour, nos demandes sont restées sans réponses.

En mars

Un courrier est adressé au président du Grand Lyon à propos de la sécurité interne de l'esplanade liée à la vitesse excessive des voitures.

Le conseil décide d'organiser un pique nique le 28 mai.

A la réunion publique de quartier des 3° et 7° arrondissements, M. Gérard Collomb précise que l'esplanade et les douves seront mises à la disposition du public avant la fin du présent mandat.

Il est décidé de transférer les comptes de l'association au Crédit Mutuel agence Jean Macé, banque qui offre diverses facilités aux associations.

En avril

Le président a contacté M. G. Claisse pour rappeler notre souhait d'une réunion de concertation, suite au comité de pilotage des élus qui n'a fait l'objet d'aucun rendu. M. Claisse a fait une réponse positive en vue d'une réunion avant l'été.

L'association décide de participer au 50° anniversaire de l'UCIL.

En mai

L'association a participé à la réunion publique organisée par le Grand Lyon pour l'aménagement de la rue Garibaldi.

Elle est directement concernée par l'aménagement du carrefour Garibaldi-Rue du repos face à l'entrée principale du parc, aménagement prévu dans la première tranche des travaux.

Le pique nique du 28 mai obtint un succès sympathique avec une centaine de participants, malgré un temps maussade.

En juin

Le président a participé à une table ronde à l'hôtel de ville lors du cinquantième anniversaire de l'UCIL. Cette table ronde traitait des grands aménagements en cours et prévus : le carré de la soie, les rives de la Saône, le parc Blandan.

En juillet

L'association décide d'envoyer à tous les adhérents le compte rendu de la réunion de concertation du 8 juillet tenue en mairie du 7° et de le mettre sur son site internet.

En septembre

Lors des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre, l'ADPB a fait face à une forte affluence : 1704 visiteurs soit 400 de plus que l'année dernière.

En octobre

L'association a participé au Forum des Associations le samedi 2 octobre à Gerland.

A cette date, l'association compte 293 adhérents, chiffre analogue à celui de l'année précédente.

En novembre

Le repas de l'association a réuni 66 participants, toujours dans une atmosphère conviviale.

Par délibération du 19/11, le conseil général du Rhône nous a proposé une subvention de 1000€ qui sera versée au 1° trimestre 2011.

Sur proposition du bureau, le conseil décide de proposer à l'assemblée générale extraordinaire de remplacer dans le titre de l'association le terme « défense » par le terme « développement ». (Ce point vient d'être approuvé en début de séance.)

M. Claisse nous indique que les candidatures pour la maîtrise d'œuvre du Parc sont en cours d'analyse, que le choix du concepteur sera fait en Janvier et que la concertation reprendra au printemps.

Une révision simplifiée du PLU va permettre d'améliorer l'entrée principale du Parc. Une lettre est envoyée à nos adhérents pour qu'ils manifestent sur le dossier d'enquête en mairie leurs accords sur ces modifications favorables au Parc.

En décembre

Enfin, le conseil apprend la nouvelle essentielle de la présentation du budget de réalisation du parc devant le conseil d'arrondissement du 7°, devant le conseil municipal de Lyon et devant le conseil du Grand Lyon.

L'assemblée approuve, **à l'unanimité**, le rapport d'activités.

M. Deleuze passe la parole à M. Favetta, trésorier pour présenter le rapport financier

Rapport Financier 2010 :

Recettes		Dépenses	
Cotisations	2930,00 €	Accueil	297,00 €
Repas	1408,00 €	Fonctionnement	792,00 €
Pique Nique	36,00 €	Communication	735,00 €
J E P	61,00 €	J E P	940,00 €
		Investissements	459,00 €
		Repas	1408,00 €
TOTAL	4435,00 €	TOTAL	4623,00 €

Le léger déficit d'exploitation, couvert par les réserves, est dû essentiellement aux investissements réalisés : acquisition d'un vidéo projecteur et de panneaux de présentation de l'association et par un accroissement du nombre de courriers aux adhérents. Au 7 janvier 2011 le solde compte courant s'élève à 1.387,27€ et le solde livret Bleu à 5.754,54€.

Le président soumet à l'approbation de l'assemblée le rapport financier qui est approuvé à l'**unanimité**.

Rapport moral

M. Deleuze reprend la parole : Mesdames, Messieurs

Chers amis adhérents,

L'année dernière dans cette même salle RAVIER, je vous disais, chers amis adhérents, que nous devons rester fidèles à nos engagements et à **nos, vos**, souhaits exprimés pour que le site Sergent Blandan devienne un véritable poumon vert au milieu de l'emprise grandissante du minéral.

Vous l'avez été, notre trésorier vous a dit que le nombre d'adhérents n'avait pas baissé. Soyez en remercié.

Nos actions, en partenariat avec la Mairie du 7° et le Grand Lyon se sont poursuivies, dans un climat plein de sérénité mais avec une grande vigilance.

Que s'est-il passé depuis 1 an ?

Peut-être que certains seraient enclins à dire : Pas grand-chose !

Pardonnez-moi, si tel est le cas, de ne pas partager tout à fait cette analyse.

POURQUOI ?

Parce qu'au cours de l'année 2010 le dossier a avancé, en effet :

Le 8 juillet : a eu lieu une réunion de présentation du programme d'aménagement du parc au cours de laquelle nous avons appris avec satisfaction, que la plupart de nos propositions avaient été prises en considération, à savoir :

Le Grand Lyon a retenu les 4 entités spatiales, selon un document remis par l'ADPB en 2002

Les objectifs du projet ont été confirmés

Les attentes exprimées en réunion de concertation ont été prises en compte, pour mémoire :

Un parc public, tout public

Un parc à vivre

Un parc écologique

Un parc accessible

Un parc vivant et animé

Un parc clos

Un parc qui valorise le bâti à forte valeur patrimoniale.

Il nous a été présenté un calendrier prévisionnel des travaux d'aménagements s'étalant de fin 2011 à 2012 pour les travaux préalables

Puis réalisation des travaux de mi 2012 à 2015 pour les abords du Château (dernier bastion renaissance à Lyon)

dont la question de son "DEVENIR" devra se poser dans des délais assez courts compte tenu de son état et de sa future utilisation (lorsqu'elle aura été arrêtée)

Suite à cette présentation, nous avons communiqué au GRAND LYON, les suggestions suivantes :

1 – Démolition du bâtiment (vers la rue V.Sardou) actuellement occupé par le service des espaces verts, ce qui permettrait de réaliser une entrée moins confidentielle sur la rue V.Sardou

2 – La conservation de 3 petits bâtiments (anciennes prisons) de faible hauteur, donc ne gênant pas la perspective du château, ce qui permettrait de conserver le bâti linéaire le long de la rue de l'Épargne et aurait l'avantage de protéger l'esplanade des nuisances sonores de la même rue.

Par un courrier, en date du 16 novembre dernier, Mr G.CLAISSE –Vice Président du GRAND LYON, nous a fait savoir que certaines contraintes existent mais que cette proposition devra être vérifiée par les architectes du patrimoine et qu'il ne manquera pas de nous tenir informé de la suite donnée à ces propositions.

L'énumération de l'ensemble des éléments que je viens de vous donner, démontre à l'évidence que ce dossier avance positivement, toutefois nous nous interrogeons sur les futures utilisations de l'espace public.

Il n'est pas souhaitable que les manifestations éventuelles soient source de bruit, d'engorgement des rues adjacentes, de désagréments de tout ordre, qui pourraient gêner la tranquillité du parc.

Et puis :

Un certain nombre de délibérations ont été prises par nos élus, toute sensibilité confondue :

En date du 6/12/2010 lors du Conseil d'arrondissement du 7°

En date du 13/12/2010 lors du Conseil Municipal de LYON

En date du 16/12/2010 lors du Conseil de la Communauté Urbaine (GRAND LYON)

Et très récemment, en date du 10 janvier, une nouvelle délibération de la Communauté Urbaine.

Toutes ces délibérations sont très importantes car elles règlent en fonction des compétences propres à chaque collectivité, la répartition des opérations et des contributions financières entre la Ville de LYON et la Communauté Urbaine, pour la réalisation de ce futur parc dont le coût estimé à ce jour est de : 42,65 M€ hors acquisition de l'espace qui rappelez-vous a été de 15 M€. Notre secrétaire a rappelé, lors de son rapport qu'une révision partielle du PLU avait été soumise au public, en décembre dernier.

Pour l'ADPB, ce sont là des avancées concrètes et significatives qui démontrent que **notre, votre** investissement, **chers amis adhérents**, n'a pas été vain et que c'est grâce à vous que ce qui au départ (en 1979) était un souhait, **certes très fortement exprimé**, soit devenu un projet majeur pour le 7° ardt et un objectif incontournable pour le GRAND LYON.

Je vous rappelle que les détails de ces informations se trouvent sur notre site Internet : *parcblandan.com* et profite de l'occasion pour remercier B.MORELLET, membre du CA, en charge du site qui le mets à jour dès que les informations nous parviennent. Avec la neutralité qui doit être la mienne et avec toute objectivité je remercie les élus de l'arrondissement, de la Ville de Lyon et de la Communauté Urbaine de leur grande implication et de l'écoute attentive dont ils ont fait preuve pour qu'enfin ce véritable poumon vert devienne dans quelques mois, une réalité.

Mais,

Notre mobilisation doit se poursuivre, toujours dans un climat de sérénité, car il y aura d'ici quelques mois, la définition du projet, des solutions à trouver pour un certain nombre d'interrogations, notamment l'accès depuis le 8°arrondissement, il y aura d'autres réunions de concertation au cours desquelles nous maintiendrons notre vigilance et puis, peut être dans le temps une autre phase qui sera l'exploitation et le suivi du parc.

Chers amis adhérents, je sais savoir compter sur la continuité de votre engagement et vous en remercie sincèrement.

C'est tous ensemble que nous pourrons être satisfaits de la transformation de ces 17 ha en parc de loisirs, détente pour le bien être de chacune et chacun qu'il habite le 7°, 8° ou le 3° arrondissement, voir au-delà.

Soyons confiants, les choses avancent positivement, **continuons à croire en notre détermination, à poursuivre notre engagement** jusqu'à l'aboutissement de nos souhaits *parce qu'ils sont bons et non pas parce qu'on les a pris et exprimés*, et gardons en mémoire la réflexion suivante :

Comment les propositions déjà avancées et celles que nous avancerons peuvent nous rendre tous ensemble, encore plus efficace dans le développement et la qualité du futur parc ?

Avant de conclure, je tiens à remercier sincèrement, l'ensemble des membres du CA qui tout au long de l'année, font preuve d'un travail collectif, d'une très grande implication et de beaucoup d'efficacité que se soient dans nos réunions, l'organisation du Pic Nique, des JEP, du Forum des Associations du 7°, du Dîner annuel.... Bien évidemment toutes ces manifestations, sauf empêchement majeur seront reconduites au cours de cette année.

Mes remerciements vont également à leurs conjoints et conjointes qui acceptent leur absence durant de nombreuses heures tout au long de l'année, ce dans l'intérêt de l'Association de Développement du Parc Blandan.

Merci Mesdames, Messieurs, chers amis adhérents, de votre attention.

Le présent rapport moral est approuvé à l'**unanimité**.

M. Claisse vice-président du Grand Lyon rappelle les phases successives du projet ces derniers mois :

En décembre 2010, une délibération du Grand Lyon définit le mode opératoire du projet, les responsabilités de chacun et la répartition du financement : $\frac{3}{4}$ Grand Lyon, $\frac{1}{4}$ ville de Lyon.

Le 17 janvier le bureau décide du choix du maître d'œuvre : le cabinet d'architectes paysagistes BASE, spécialiste des parcs urbains ayant réalisé l'aménagement du Fort d'Aubervilliers.

Après trois mois de travail, la concertation va reprendre fin avril avec des ateliers en mai et juin.

Le projet est prévu pour novembre 2010, la livraison des douves et de l'esplanade pour mi 2013, le fort pour 2014, les alentours du château pour 2015.

Puis le jeu des questions réponses a lieu avec la salle :

- Quid des fouilles ? >Il y a actuellement des fouilles autour du château ; le projet devra préciser la valorisation des fouilles
- Quid de la rénovation du château ? >La priorité est à l'aménagement du parc ; la destination et le devenir du château reste à définir mais sa rénovation reste clairement affirmée.
 - Quid de l'accessibilité pour les habitants du 8° ? >Il y a un premier accès au niveau de la rue de la Guillotière ; le second est à imaginer en modifiant l'autopont.
 - Quid de l'élargissement du boulevard des tchécoslovaques ? >Ce n'est pas de la compétence de l'ADPB ; à noter le projet du tramway T5 qui aura un arrêt près du parc.
 - Comment être au courant de la concertation future ? >Pour la nouvelle concertation, il y aura une réunion publique annoncée dans les boîtes aux lettres des quartiers avec une annonce du calendrier.
 - Y aura-t-il des jeux pour les enfants ? >C'est prévu avec les aménagements mais l'esplanade va être fermée au public pour les travaux ; de la fin 2011 à mi 2013.
 - Où en est la salle des fêtes ? > Une emprise est réservée mais il n'y a pas encore de projet.

Mémoire vivante de la caserne.

M. Labergerie rappelle que dans le cadre du 100° anniversaire de la création du 7° arrondissement, la mairie a demandé à l'ADPB et au Conseil de Quartier J.Macé de recueillir la mémoire vivante de la caserne Blandan.

Le groupe de travail commun a déjà engrangé une quarantaine de témoignages avec des textes et des photos stockés sur support informatique. M. Labergerie demande à l'assemblée de continuer à transmettre des témoignages et de solliciter les voisins les connaissances qui ont un vécu de la caserne.

Election du conseil d'administration.

Les statuts prévoient que le conseil d'administration peut comporter 22 membres. Les 21 anciens membres se représentent. Ainsi qu'une nouvelle candidate Mme Hurtrel par ailleurs présidente de l'association du parc de Gerland et de son environnement. La nomination de ces 22 candidats est approuvée par l'assemblée, à mains levées, à l'**unanimité**.

Diaporama de la caserne.

Un diaporama réalisé par M. et Mme Némoz Gaillard et M. Bernizet est présenté à l'assemblée. Etabli grâce à de nombreuses photos, il permet une visite virtuelle de la caserne, fort appréciée par les personnes présentes.

Le président remercie les participants de leur présence et de leur soutien et les invite à se regrouper autour d'un verre de l'amitié

03/02/11

Le président
G.Deleuze

Le secrétaire de l'AGLe
D. Bourquelot

- Le conseil d'administration, réuni le 07 février 2011 a élu son bureau 2011

Président	Georges DELEUZE	Membres du CA
Vice président	Jean BROTTIER	Dominique BOURQUELOT / Raymond CALAZEL
Vice président et PH	Jean BERNIZET	Mario de FILIPPIS / Jean Marc DUCARD
Vice président	Marcel FOURNEAU	Jeanne Marie HURTREL / Claude JEANDEL
Vice président	Bruno LABERGERIE	André MAROTEL / Benoît MORELLET
Vice président	Maurice BADEL	Jacques RECORBET / Josiane RIFFE
Secrétaire	Yvette NEMOZ-GAILLARD	Jean François SADDY / Danielle SUZANNE
Secrétaire adjt	Rosine CHESNEAU	
Trésorier	Joseph FAVETTA	
Trésorier adjt	Sylvain FUZELIER	

RAPPEL à destination des membres de l'ADPB n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation 2011

*Sans doute, vous n'avez pu assister pour des raisons personnelles à l'AG du 31 janvier dernier **ou vous n'avez pas retourné votre cotisation 2011**, mais nous pensons pouvoir compter sur votre soutien pour ce projet de parc Sergent Blandan. Malgré les lenteurs constatées et en préparation des nouvelles échéances, **il faut que nous soyons toujours très nombreux à le soutenir.***

Dans ce but, veuillez trouver ci-joint un bulletin d'adhésion 2011 que nous vous demandons de nous renvoyer au plus tôt, cela facilitera le travail des bénévoles du CA

MERCI et bien cordialement.

Bulletin d'adhésion 2011 à envoyer au siège : A D P B - 27 rue V.Sardou - 69007 LYON

NOM : Prénom :

Adresse :

E-mail : Tel :

Cotisation 2011 : **10 euros, à régler par chèque à l'ordre de l'ADPB**

Date et Signature :

Bulletin d'adhésion 2011 à envoyer au siège : A D P B - 27 rue V.Sardou - 69007 LYON

NOM : Prénom :

Adresse :

E-mail : Tel :

Cotisation 2011 : **10 euros, à régler par chèque à l'ordre de l'ADPB**

Date et Signature :

Bulletin d'adhésion 2011 à envoyer au siège : A D P B - 27 rue V.Sardou - 69007 LYON

NOM : Prénom :

Adresse :

E-mail : Tel :

Cotisation 2011 : **10 euros, à régler par chèque à l'ordre de l'ADPB**

Date et Signature :